

Verbundkatalog Kalliope

Mann, Erika

Paris, 1933-10-01

Nutzungsbedingungen

Bei zahlreichen Dokumenten auf monacensia-digital.de sind die Urheberrechte bereits abgelaufen. Sie sind gemeinfrei und dürfen ohne weitere Rücksprache mit der Monacensia weiterverwendet werden. Bei den Dokumenten, bei denen noch Urheberrechte bestehen, müssen für eine Weiterverwendung stets die Rechteinhaber*innen angefragt werden sowie eine Publikationsgenehmigung der Monacensia eingeholt werden. Das Zitatrecht bleibt hiervon unberührt.

Zur Erteilung einer Publikationserlaubnis wenden Sie sich bitte an:

Monacensia im Hildebrandhaus
Literaturarchiv
Adresse: Maria-Theresia-Straße 23, 81675 München
E-Mail: monacensia.literaturarchiv@muenchen.de

Terms of use

The copyrights for numerous documents on monacensia-digital.de have already expired. They are in the public domain and may be reused without further consultation with Monacensia. In the case of documents for which copyrights still exist, the copyright holders must always be contacted for further use and publication permission must be obtained from the Monacensia. The right to quote under copyright law remains unaffected by this. To obtain permission for publication, please contact:

Monacensia im Hildebrandhaus:
Literaturarchiv
Address: Maria-Theresia-Straße 23, 81675 München
E-Mail: monacensia.literaturarchiv@muenchen.de

56/062



1933 2 1 5 47

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TELEGRAMME.

POSTES, TÉLÉGRAPHES
ET TÉLÉPHONES.

554

A

MAINN JACOBHOTEL RUE

JACOB PARIS.

LE PORTEUR GRATUIT. Le porteur doit présenter ce récépissé à l'agence
lorsqu'il est chargé de recouvrer une taxe.

A DÉCHIRER.

**Signification des principales indications de service taxées
pouvant figurer en tête de l'adresse.**

D. = Urgent.	NUIT... = Remettre au destinataire,
AR.... = Remettre contre reçu.	même pendant la nuit (dans la limite
PC.... = Accusé de réception.	des heures d'ouverture du bureau
RPxfrs. = Réponse payée.	d'arrivée).
TC.... = Télégramme collationné.	JOUR... = Remettre seulement pendant
MP.... = Remettre en mains propres.	le jour.
XPxfrs.. = Exprès payé.	OUVERT = Remettre ouvert.

Indications de service.

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N° _____

Timbre
à date.

1.10.1933

NOMBRE

HEURE
DE DÉPÔT.

MENTIONS DE SERVICE.

— ZURICH: 11064, 16, 1.9. 17H03. =
= MERCI ES WAR ZIEMBLICH GROSS JETZT LEIDER
GELBSUCHT HOFFENTLICH VERGEHTS. = KUESSEN. =